

**Stéphane TRAVERT**  
*Ancien Ministre - Député de la Manche*

06 FEV. 2020

05 FEV. 2020

La Haye, le 30 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les président(e)s d'association,

J'ai le plaisir de vous informer du lancement de la campagne du Fonds de Développement de la Vie Associative pour l'année 2020.

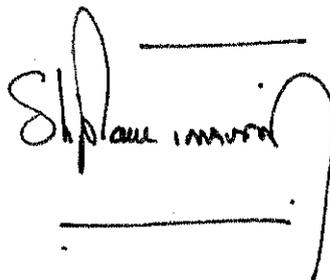
Cette année, la campagne régionale FDVA 1 (volet formation des bénévoles) et la campagne départementale et régionale FDVA 2 (volet fonctionnement et projet) s'organisent selon les mêmes échéances. Ainsi, les associations ont jusqu'au 8 mars 2020 pour déposer leur dossier de demande de subvention.

Les notes d'orientation 2020 de ces appels à projets sont disponibles sur le site des services de l'Etat de la Manche à l'adresse suivante :

<http://www.manche.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sports-culture/Vie-associative2/Fonds-de-developpement-de-la-vie-associative-FDVA>

Je profite également de ce courrier pour saluer votre engagement bénévole au service de nos territoires et de nos concitoyens. J'y vois la volonté partagée de maintenir la cohésion, la convivialité et le respect au sein de notre société et le partage de valeurs indissociables de l'esprit républicain qui nous anime.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Président(e)s, l'assurance de mes plus courtoises salutations.



**Stéphane TRAVERT**